

Le 06 juillet 2011

**Communiqué de presse
restructuration du Parc National des Cévennes**

Parc National des Cévennes : malgré la récente inscription au Patrimoine Mondial, la diminution et la restructuration du personnel compromettent l'avenir de la Charte que les communes seront appelées à signer.

Le Parc National des Cévennes compte 89 emplois permanents. Après la suppression de 3 postes d'agent de terrain et d'un poste administratif fin 2010, 3,5 postes vont à nouveau disparaître à échéance de 3 ans d'après un document élaboré par le directeur de l'Etablissement Public.

En parallèle à la rédaction d'une Charte, actuellement en discussion avec les collectivités locales et les socioprofessionnels, la direction et le Président du Parc National tentent, au pas de charge **et sans faire cas de la concertation que le personnel réclame**, de faire approuver par son Conseil d'Administration une réorganisation des missions et des métiers qui déstabilise l'organisme chargé de gérer cet espace protégé. Objectif principal : dans un contexte de forte réduction des budgets et des emplois publics redéployer les personnels vers le territoire des communes adhérant au Parc en affaiblissant fortement les moyens mis jusqu'à présent sur la protection de la Zone Cœur. Objectif secondaire : remplacer les gardes moniteurs, piliers du contact entre le Parc, la population locale et les visiteurs, par des animateurs d'accueil, des conseillers en aménagement, des conseillers nature et des délégués et animateurs territoriaux... Bref, une multiplicité de statuts, de missions, de salaires, et dans l'affichage plus de personnels sur le terrain, mais livrés à eux-mêmes et avec quelle culture Parc National ? Cette réforme c'est aussi l'affaiblissement du Corps des Agents Techniques et techniciens de l'Environnement qui de 34 actuellement ne seront plus que 16 (conseillers nature) si ce projet aboutit. Surtout une disparition des femmes et hommes de terrain, répartis avec leurs familles dans les vallées, qui ont construit ce Parc National au plus près de la population. **En toile de fond : permettre au Ministère de créer les trois nouveaux Parcs Nationaux promis en octobre 2010 lors des rencontres de Florac sans y mettre de moyens supplémentaires, contrairement aux engagements pris à l'époque par la Ministre**

Chantal Jouanno, en prélevant des postes budgétaires sur les Parcs existants. Le Parc National des Cévennes est le premier « restructuré », les autres suivront

Au final les communautés montagnardes et les collectivités, à qui l'on fait miroiter un avenir radieux dans le cadre de la nouvelle charte des Parcs Nationaux bénéficieront d'un établissement Parc National affaibli et démoralisé, d'une protection de la Zone Cœur au rabais et à terme seront contraintes de prendre en charge elles mêmes les missions de surveillance du Parc progressivement abandonnées par l'Etat.

Dans l'esprit de la loi de 2006 qui demande aux Parcs nationaux l'élaboration, en concertation avec le territoire, d'une Charte sur le modèle Parc Naturel Régional, les salariés du Parc national des Cévennes ont entamé une réflexion sur l'évolution nécessaire de leur établissement.

L'intersyndicale CGT-SNE/FSU du Parc National des Cévennes, se faisant l'écho de l'inquiétude et la colère de toutes les catégories de personnel de l'Etablissement Public, appelle donc à une mobilisation prolongée en défense de l'avenir du Parc National et de sa Charte, demande une reprise de la concertation aboutissant à la prise en compte des propositions du personnel, élaborées en assemblée plénière.

Le 7 juillet le personnel en grève s'exprimera auprès des élus du Conseil d'Administration réuni à l'Observatoire du Mont Aigoual et auprès des visiteurs du massif sur cette situation.

Dans le cas où il ne serait pas entendu d'autres actions s'enclencheront au cours de l'été pour que les conseils municipaux des communes concernées et les citoyens au niveau national s'emparent de ce débat décisif pour l'avenir des Cévennes et le Service Public de l'Environnement.

Rendez vous de 8h30 à 13h30 à l'Observatoire du mont Aigoual pour une rencontre avec le personnel en grève !

Contact Presse : Bernard Ricau 06.77.90.77.71 et Cédric Giral 06.72.82.77.61